

Séance du 3 novembre 2021

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU COMITE DIRECTEUR

Comité Directeur du 3 novembre 2021, à DUTTLENHEIM, à 19 h 00

Convocation du 26 octobre 2021

Date d'affichage le 9 novembre 2021

Date de mise en ligne sur le site internet le 9 novembre 2021

Sous la Présidence de Monsieur Jean-Philippe HARTMANN

Membres du Comité-Directeur présents :

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE ROSHEIM		
<i>Commune de BISCHOFFSHEIM</i> - - M. Richard HABERER		<i>Commune d'OTTROTT</i> - M ^{me} Martine HOFFBECK -
<i>Commune de BOERSCH</i> - M. Joël RIESTERER - M ^{me} Sandrine SCHILLINGER (arrivée au point n°3)		<i>Commune de ROSENWILLER</i> - M. Jean-Georges HUCK - M ^{me} Anne-Cécile WANTZ
<i>Commune de GREDELBRUCH</i> - M ^{me} Christine ERHART -		<i>Commune de ROSHEIM</i> - M. Michel HERR - M. Emmanuel HEYDLER
<i>Commune de GRIESHEIM-PRES-MOLSHEIM</i> - -		<i>Commune de SAINT-NABOR</i> - M. Jérôme MEYER -
<i>Commune de MOLLKIRCH</i> - M. Mario TROESTLER - M. Marc BASTIAN		
POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MOSSIG ET VIGNOBLE		
<i>Commune de BALBRONN</i> - - M. Charles HEIM		<i>Commune de DANGOLSHEIM</i> - -
<i>Commune de BERGBIETEN</i> - M. Gérard SCHAEFFER -		<i>Commune de FLEXBOURG</i> - M. Mathieu MARY - M. Jean-Luc MAURER
<i>Commune de COSSWILLER</i> - M. François FRITSCH - M. Roland GASSER		<i>Commune de KIRCHHEIM</i> - M. Denis KUHN - M. Pierre SCHMITT
<i>Commune de DAHLENHEIM</i> - - M. Emmanuel SCHALL		<i>Commune de MARLENHEIM</i> - M. René GROLLEMUND - M. Alphonse GOUETH

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MOSSIG ET VIGNOLE		
<i>Commune de NORDHEIM</i> - M. Aristide SINGLER - M. Vincent FINCK		<i>Commune de TRAENHEIM</i> - M. Gérard STROHMENGER - M. Frédéric BASTIAN
<i>Commune d'ODRATZHEIM</i> - -		<i>Commune de WANGEN</i> - -
<i>Commune de ROMANSWILLER</i> - M. Jean-Charles BILLOD (arrivé au point n°3) - Vacant suite démission		<i>Commune de WASSELONNE</i> - M. Jean-Philippe HARTMANN - M. Sébastien LAENG
<i>Commune de SCHARRACHBERGHEIM-IRMSTETT</i> - M. Olivier ARBOGAST - M. Franck ZUSATZ		<i>Commune de WESTHOFFEN</i> - M. Pascal OHNIMUS - M. Philippe ZOLLER
POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG		
<i>Commune d'ALTORF</i> - M. Olivier MEYFROIDT -		<i>Commune de GRESSWILLER</i> - M. Dominique ERNENWEIN - M. Martin KLOTZ
<i>Commune d'AVOLSHEIM</i> - - M ^{me} Sylvie SCHMAUCH		<i>Commune de HEILIGENBERG</i> - -
<i>Commune de DACHSTEIN</i> - - M. André DENNI		<i>Commune de MOLSHEIM</i> - -
<i>Commune de DINSHEIM-SUR-BRUCHE</i> - -		<i>Commune de MUTZIG</i> - M. Thierry KLEIN -
<i>Commune de DORLSHEIM</i> - M. Bernard CLAUSS - M ^{me} Catherine DAPP-MATTER		<i>Commune de NIEDERHASLACH</i> - M ^{me} Danièle LUCAS -
<i>Commune de DUPPIGHEIM</i> - M ^{me} Audrey DESCHLER - M. Vincent URLACHER		<i>Commune d'OBERHASLACH</i> - M. Jean BIEHLER -
<i>Commune de DUTTLENHEIM</i> - M ^{me} Marie-Hélène GRILLON-COLLEDANI - M Sylvain METZ		<i>Commune de SOULTZ-LES-BAINS</i> - - M. Alain VON WIEDNER
<i>Commune d'ERGERSHEIM</i> - M ^{me} Marianne WEHR - M ^{me} Nathalie EBENER		<i>Commune de STILL</i> - - M ^{me} Nicole SCHWARTZ
<i>Commune d'ERNOLSHEIM-BRUCHE</i> - M ^{me} Camille VIOLAS (arrivée au point n°6) - M. Jean-Marc KLEIN		<i>Commune de WOLXHEIM</i> - -

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA BRUCHE		
<i>Commune de BAREMBACH</i> - M. Michel COBLARD - M. Jean-Pierre DANANCHER		<i>Commune de PLAINE</i> - - M ^{me} Odile FUCHS
<i>Commune de BELLEFOSSE</i> - M. Philippe HAUSCHKA -		<i>Commune de RANRUPT</i> - - M ^{me} Francine MICHEL
<i>Commune de BELMONT</i> - M. Guy HAZEMANN - M. Julien HALTER		<i>Commune de ROTHAU</i> - M ^{me} Martine KOENIGUER - M ^{me} Sandrine HORRY
<i>Commune de BLANCHERUPT</i> - -		<i>Commune de RUSS</i> - M. Maurice CHARTON -
<i>Commune de BOURG-BRUCHE</i> - M. Jean-Paul HUMBERT - M. Jean-Paul GILLIG		<i>Commune de SAALES</i> - M. Marc MAIRE -
<i>Commune de COLROY-LA-ROCHE</i> - M. Philippe JAWORSKI - M. Christian EVRARD		<i>Commune de SAINT-BLAISE-LA-ROCHE</i> - M. Gérard DESAGA - M. Jean SCHRENCK
<i>Commune de FOUDAY</i> - -		<i>Commune de SAULXURES</i> - - M. Alain FRANCOIS
<i>Commune de GRANDFONTAINE</i> - - M. Patrick DEPRESLES		<i>Commune de SCHIRMECK</i> - - M. Stéphane JUNG (arrivé au point n°3)
<i>Commune de LA BROQUE</i> - M. Patrick BEIN - M. Jean-François WOELFFLIN		<i>Commune de SOLBACH</i> - - M. Michel VERNEVAUT
<i>Commune de LUTZELHOUSE</i> - M ^{me} Laurence JOST -		<i>Commune de URMATT</i> - M. Claude HECHT - M. Pascal ZIMBER
<i>Commune de MUHLBACH-SUR-BRUCHE</i> - - M ^{me} Sophie GROSS		<i>Commune de WALDERSBACH</i> - M. Jean COURRIER - M ^{me} Mireille BANZET
<i>Commune de NATZWILLER</i> - M. Christophe HAZEMANN - M ^{me} Laura KUNTZ		<i>Commune de WILDERSBACH</i> - M. Laurent BLANCHARD -
<i>Commune de NEUVILLER-LA-ROCHE</i> - M. Raymond GRANDGEORGE - M. Thierry THOUVENIN		<i>Commune de WISCHES</i> - M. Alain HUBER -

Absents excusés avec mandat de représentation :

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE ROSHEIM

M^{me} Dorothée VINCENT commune d'OTTROTT ayant donné procuration à
M^{me} Martine HOFFBECK

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MOSSIG ET VIGNOBLE

néant

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

M. Alexandre GONCALVES commune de STILL ayant donné procuration à
M^{me} Nicole SCHWARTZ

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA BRUCHE

M^{me} Martine HEROS- commune de MUHLBACH-SUR-BRUCHE ayant donné procuration à
JORDAN M^{me} Sophie GROSS
M. Jean-Paul ZANETTI commune de RUSS ayant donné procuration à
M. Maurice CHARTON
M. Maxime MARCK commune de WILDERSBACH ayant donné procuration à
M. Laurent BLANCHARD
M^{me} Christine BLANCK commune de WISCHES ayant donné procuration à
M. Alain HUBER

Absents excusés sans mandat de représentation :

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE ROSHEIM

M. Claude LUTZ commune de BISCHOFFSHEIM
M. Raoul GEIB commune de SAINT-NABOR

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MOSSIG ET VIGNOBLE

M. Daniel LENTZ commune de BALBRONN
M. Claude JOST commune de BERGBIETEN
M^{me} Céline SOMMER commune de DANGOLSHEIM
M. Philippe SCHAHL commune d'ODRATZHEIM
M. Raymond SCHUHMACHER commune d'ODRATZHEIM
M. Yves JUNG commune de WANGEN
M^{me} Geneviève MARCILLY-ARVIS commune de WANGEN

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

M^{me} Catherine KOPP commune d'ALTORF
M. Jean Claude ANDRE commune de DACHSTEIN
M. Gilles BERTRAND commune de DINSHEIM-SUR-BRUCHE
M^{me} Christine METZLER commune de HEILIGENBERG
M. Yann-Loïc DERUWEZ commune de MOLSHEIM
M. Laurent FARON commune de NIEDERHASLACH
M^{me} Rachel LE GUERER-VERGER commune d'OBERHASLACH
M. Michel WILT commune de SOULTZ-LES-BAINS
M. Emmanuel GOETSCHY commune de WOLXHEIM
M. Daniel GILLMANN commune de WOLXHEIM

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA BRUCHE

M^{me} Cindy MULLER commune de BELLEFOSSE
M. Maurice GUIDAT commune de FOU DAY
M. François SCHEPLER commune de FOU DAY
M. Philippe REMY commune de GRANDFONTAINE
M. Jean-Stéphane ARNOLD commune de LUTZELHOUSE
M. Jean-Marc CHIPON commune de PLAINE
M. Bruno TETART commune de RANRUPT
M^{me} Virginie EVRARD commune de SAALES

Absents non excusés :

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE ROSHEIM

M. Florian ZIMMERMANN	commune de GRENDELBRUCH
M. Jean-Pierre IMBERT	commune de GRIESHEIM PRES MOLSHEIM
M. Loïc MULLER	commune de GRIESHEIM PRES MOLSHEIM

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MOSSIG ET VIGNOBLE

M. Dominique HECKMANN	commune de DAHLENHEIM
M. Hervé KAMMERER	commune de DANGOLSHEIM

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

M. Raphaël VOEGELIN	commune d'AVOLSHEIM
M ^{me} Claire EYLER	commune de DINSHEIM-SUR-BRUCHE
M. Lionel PORCHE	commune de HEILIGENBERG
M. Gilbert STECK	commune de MOLSHEIM
M. Bülent TEMIZAS	commune de MUTZIG

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA BRUCHE

M ^{me} Sylvie KROUCH	commune de BLANCHERUPT
M ^{me} Agnès VIX-MARTER	commune de BLANCHERUPT
M. Hubert HERRY	commune de SAULXURES
M ^{me} Olivia KAUFFER	commune de SCHIRMECK
M. Eric THIRY	commune de SOLBACH

Assistaient également à la séance :

M. Alexandre DENISTY, Maire de la Commune de DUTTLENHEIM
M. Roland GRAUSS, 1^{er} Adjoint de la Commune de DUTTLENHEIM
MM. Pierre-Robert BOËDEC, Eddy BACHORZ ADEME
M^{me} Laetitia BECK, Directrice Générale des Services
M^{mes} Aurélie TISLER, Sandra WALTER
M. Yannick FANG

DELIBERATION N° 018-04-2021

OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DE COMPOSITION DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE

LE COMITE DIRECTEUR,

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 5212-6 à L 5212-8 et L 5711-1 ;
- VU** le tableau de composition de l'Assemblée Délibérante arrêté en date du 22 septembre 2020 ;
- VU** la délibération du Conseil communautaire de la Communauté de Communes de la Région Molsheim-Mutzig en date du 1^{er} juillet 2021 portant désignation de Madame Marie-Hélène GRILLON-COLLEDANI et de Monsieur Sylvain METZ en qualités de nouveaux délégués auprès du SMICTOMME consécutivement au nouveau Conseil Municipal à Duttlenheim qui a été mis en place le 17 avril 2021 ;
- VU** la délibération du Conseil communautaire de la Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble en date du 15 juin 2021 portant désignation de Monsieur Philippe ZOLLER en qualité de nouveau délégué auprès du SMICTOMME consécutivement à la démission de Madame Caroline LOEW de son mandat de déléguée auprès du SMICTOMME ;
- VU** la délibération du Conseil communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche en date du 21 juin 2021 portant désignation de Monsieur Pascal ZIMBER en qualité de nouveau délégué auprès du SMICTOMME consécutivement à la démission de Monsieur Emmanuel GERARD de son mandat de conseiller municipal de la commune d'Urmatt ;

1° PREND ACTE de l'installation de **Madame Marie-Hélène GRILLON-COLLEDANI** et de **Monsieur Sylvain METZ** en qualités de nouveaux délégués titulaires de la Communauté de Communes de la Région Molsheim-Mutzig, de **Monsieur Philippe ZOLLER** en qualité de nouveau délégué titulaire de la Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble et de **Monsieur Pascal ZIMBER** en qualité de nouveau délégué titulaire de la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche en date du 3 novembre 2021 ;

2° MODIFIE PAR CONSEQUENT le tableau de composition de l'organe délibérant.

Membres en exercice	: 137	Vote à main levée :	pour	: 91
Membres présents	: 85		contre	: 0
Membres représentés	: 6		abstention	: 0

DELIBERATION N° 019-04-2021

OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 26 MAI 2021

LE COMITE DIRECTEUR,

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 5211-1, L 2121-23 et R 2121-9 ;
- APPROUVE** sans observation le Procès-Verbal des délibérations du Comité Directeur en sa séance du 26 mai 2021 ;
- ET PROCEDE** à la signature du registre des délibérations.

Membres en exercice	: 137	Vote à main levée :	pour	: 87
Membres présents	: 85		contre	: 0
Membres représentés	: 6		abstention	: 4

DELIBERATION N° 020-04-2021

OBJET : COMPTE RENDU D'INFORMATION DES DECISIONS DU BUREAU PRISES EN VERTU DES DELEGATIONS PERMANENTES – PERIODE DU 16 MAI 2021 AU 31 OCTOBRE 2021

LE COMITE DIRECTEUR,

- VU** la loi N°99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale ;
- VU** la loi N°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;
- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses article L 5211-10 et L 5711-1 ;
- VU** la délibération N°020-03-2020 du Comité Directeur en sa séance du 22 septembre 2020 statuant sur les délégations permanentes au Bureau et au Président ;

PREND ACTE du compte rendu d'information communiqué par Monsieur le Président au titre des décisions prises par le Bureau et le Président en vertu de leurs délégations permanentes pour la période du 16 mai 2021 au 31 octobre 2021.

Membres en exercice	: 137	Vote à main levée :	pour	: 94
Membres présents	: 88		contre	: 0
Membres représentés	: 6		abstention	: 0

DELIBERATION N° 021-04-2021

OBJET : AUTORISATION D'ENGAGEMENT, MANDATEMENT ET LIQUIDATION DES DEPENSES JUSQU'A L'ADOPTION DU BUDGET 2022

LE COMITE DIRECTEUR,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 1612-1 ;

CONSIDERANT que l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales offre la possibilité, aux organes délibérants des collectivités qui n'ont pas voté leur budget primitif avant le 1^{er} janvier de l'exercice auquel il s'applique, d'autoriser l'exécutif à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette ;

AUTORISE Monsieur le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans les limites suivantes jusqu'à l'adoption du budget 2022 :

- Chapitre 20, immobilisations incorporelles : 120 000 €
- Chapitre 21, immobilisations corporelles : 1 387 000 €
- Chapitre 23, immobilisations en cours : 39 000 €

Membres en exercice	: 137	Vote à main levée :	pour	: 94
Membres présents	: 88		contre	: 0
Membres représentés	: 6		abstention	: 0

DELIBERATION N° 022-04-2021

OBJET : FIXATION DE LA PARTICIPATION DU SYNDICAT MIXTE DE LA MOSSIG ET DE LA SOMMERAU POUR L'ACCES AUX DECHETERIES DU SELECT'OM

LE COMITE DIRECTEUR

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L5211-10 ;

CONSIDERANT que la détermination des tarifs des services publics locaux constitue une compétence de plein exercice de l'organe délibérant insusceptible de délégation au profit du Bureau ou au Président ;

CONSIDERANT qu'il reste à cet effet souverain pour procéder, le cas échéant, à des réajustements motivés soit par des impératifs économiques, soit par de simples nécessités pratiques ;

CONSIDERANT que dans un souci d'optimisation des installations publiques et afin d'offrir aux habitants de Crastatt, Hohengoeft, Rangen, Wangenbourg-Engenthal et Zeinheim un accès plus large à une déchèterie, le SMICTOMME et le syndicat mixte du Pays de la MOSSIG et de la SOMMERAU souhaitent offrir à ces usagers la possibilité d'accéder aux déchèteries du SMICTOMME ;

1° AUTORISE l'accès aux déchèteries du SMICTOMME des usagers des communes de Crastatt, Hohengoeft, Rangen, Wangenbourg-Engenthal et Zeinheim.

2° DECIDE de fixer comme suit la participation pour l'accès aux déchèteries du SMICTOMME :

	Montant de la participation
Accès des ménages qui par ailleurs sont assujettis à la redevance incitative auprès du syndicat mixte du Pays de la Mossig et de la Sommerau	7,50 €/an/habitant
Accès des professionnels qui par ailleurs sont assujettis à la redevance incitative auprès du syndicat mixte du Pays de la Mossig et de la Sommerau	Facturation par le biais de la redevance spéciale sans application du forfait annuel

3° **INDIQUE** que les montants de la participation susvisés, ne sont pas assujettis à la TVA et s'entendent ainsi nets pour l'établissement public.

4° **DELEGUE** au Bureau le soin de fixer les modalités d'application de ce dispositif en coopération avec le syndicat mixte du Pays de la Mossig et de la Sommerau.

Membres en exercice	:	137	Vote à main levée :	pour	:	94
Membres présents	:	88		contre	:	0
Membres représentés	:	6		abstention	:	0

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

COMITE DIRECTEUR 3 NOVEMBRE 2021

DELIBERATIONS :

- 018-04-2021 : **MODIFICATION DU TABLEAU DE COMPOSITION DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE**
- 019-04-2021 : **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 26 MAI 2021**
- 020-04-2021 : **COMPTE RENDU D'INFORMATION DES DECISIONS DU BUREAU PRISES EN VERTU DES DELEGATIONS PERMANENTES – PERIODE DU 16 MAI 2021 AU 31 OCTOBRE 2021**
- 021-04-2021 : **AUTORISATION D'ENGAGEMENT, MANDATEMENT ET LIQUIDATION DES DEPENSES JUSQU'A L'ADOPTION DU BUDGET 2022**
- 022-04-2021 : **FIXATION DE LA PARTICIPATION DU SYNDICAT MIXTE DE LA MOSSIG ET DE LA SOMMERAU POUR L'ACCES AUX DECHETERIES DU SELECT'OM**